Image not found or type unknown

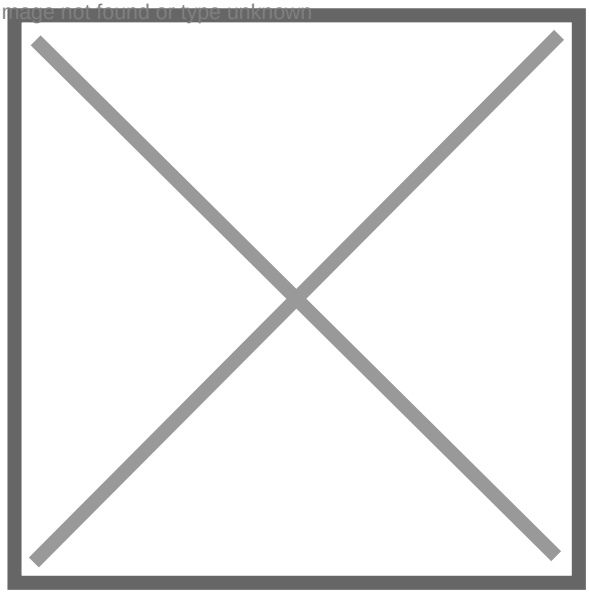

Droit de visite et d'hebergement

Par **LPRGALLICIAN**, le **20/02/2008** à **11:42**

Je suis maman depuis le 03/02/08, je n'ai jamais vécu avec le papa, qui a reconnu cet enfant, elle porte les deux noms de famille. Nous ne vivrons pas ensemble et nos domiciles sont distants de 25km. Il réclame que lorsque je ne l'ailleterai plus, soit vers les 4 mois de l'enfant, il désire avoir un droit de visite et d'hébergement un Week-end sur deux et la moitié des vacances ou obtenir un garde alternée. Je suis désemparée face à ces désirs, d'autant qu'il vit dans un appartement de 44m2, avec une seule chambre, qu'il n'a jamais assumé (pendant la grossesse et aprés la naissance) financièrement. Je voudrai savoir ce à quoi il peut prétendre, d'autant qu'il s'agit d'un nourrisson et ce que prévoit la loi face à ce genre de problème. Dois-je dés à présent me rapprocher d'un avocat, quelle est la procédure à suivre, pour faire valoir mes droits et mes devoirs en qualité de mère? Il me semble primorial dans l'épannouissement d'un enfant, de ne pas trop modifier ses habitudes. Je suis prète à concéder à la lui laisser un week-end sur deux et la moitié des vacances la journée uniquement, jusqu'au deux ans de l'enfant.

Je vous remercie par avance.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés